

2025 - 2026



Couilly-Pont-aux-Dames le 03 Février 2025

Mesdames, Messieurs, chers Parents,

Vous trouverez ci-joint la tarification pour l'année scolaire 2025 - 2026. Nous profitons de ce courrier pour vous informer que vous recevrez par Ecole Directe **UNE SEULE FACTURE, début octobre 2025**, pour l'année scolaire 2025 - 2026.

Nous vous proposons de régler le montant de cette facture :

✚ A réception de la facture.

✚ Paiement privilégié par prélèvements automatiques : Soit 9 prélèvements dans l'année (le premier en Octobre 2025 et le dernier en juin 2026).

ATTENTION : Lors d'un départ en cours d'année scolaire tout trimestre comptable commencé est dû. (cf. : Convention de scolarisation)

2025 - 2026		Maternelle	Elémentaire	Collège
Contribution des familles (*)		1 317,00 €	1 242,00 €	1 465,00 €
APEL (par famille)		21,00 €	21,00 €	21,00 €
Piscine (C.E.2 - C.M & 6 ^{èmes})			88,00 €	88,00 €
PSCI (**) (Uniquement pour les 4 ^{èmes})				65,00 €
Abonnement numérique / 12 mois (Uniquement pour les 5 - 4 - 3 ^{èmes})				17,00 €
Restauration - Prix forfaitaire (***)		1 117,00 €	1 181,00 €	1 188,00 €
Ticket repas exceptionnel		10,00 €	10,00 €	10,00 €
Garderie matin (incluant les mercredis pour les activités hors classe)		345,00 €	345,00 €	345,00 €
Garderie soir : 16h45 - 17h45		390,00 €		
Garderie soir : 17h45 - 18h45		400,00 €	400,00 €	400,00 €
Etude			495,00 €	495,00 €
Dépôt de garantie Tablettes et/ou Livres (****)				77,00 €
Réinscription		90,00 €	90,00 €	90,00 €
Inscription		130,00 €	130,00 €	130,00 €
Etude à l'unité		10,00 €	10,00 €	10,00 €
Garderie à l'unité		10,00 €	10,00 €	10,00 €
Restauration Demi-forfait (2 jours fixes)		586,00 €	629,00 €	636,00 €
Fournitures	Mat PS	59,00 €		
	Mat MS/GS	59,00 €		
		CP	CEI-CM2	Collège
		61,00 €	61,00 €	65,00 €
Réduction "Famille nombreuse" sur la Scolarité		Le 3 ^{ème} enfant		30%
		Le 4 ^{ème} enfant		40%

Christian Lizan
Président d'OGEC

Eric Véricel
Chef d'Etablissement

(*) Hors fournitures et voyages avec nuitées, la contribution des familles inclut la scolarité, les livres, les sorties scolaires et le budget pédagogique.

(**) PSCI : Formation à la prévention et secours niveau 1 > Obligatoire au collège dorénavant.

(***) Prix d'un repas au forfait (Maternelle : 7,98 € - Primaire : 8,44 € - Collège : 8,49 €)

(****) Le remboursement du dépôt de garantie s'effectuera sur demande écrite à la fin du 1er Trimestre de l'année scolaire suivante. Tout dépôt de garantie non réclamé lors du départ de l'élève sera versé au compte de solidarité.

Institutio / OGEC Sainte-Thérèse - 43 rue Pasteur - 77860 Couilly-Pont-aux-Dames

Tél. : 01.60.04.13.27 - Télécopie : 01.60.04.84.38 - Courriel : contact@ste-therese-77.fr

Siret : 784 923 732 000 19

Ape : 8559 B (<http://ste-therese-77.fr>)

TARIFICATION